CME
FRC
716

COMPTE RENDU

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

PAR LES SIX COMMISSAIRES

QU'ELLE A NOMMÉS ET REVÊTUS DE POUVOIRS,

POUR CHOISIR UN LOCAL,

Le 10 et le 11 Octobre 1789;

Et qu'elle a chargés de nouveaux ordres,
dans la Séance du 19.

M+W 1444

COMPTE RENDU

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

par les SIX COMMISSAIRES qu'elle a nommés et revêtus de pouvoirs, pour choisir un Local, *le 10 et le 11 Octobre 1789*, et qu'elle a chargés de nouveaux ordres à ce sujet, dans la Séance *du 19*.

MESSIEURS,

LES Commissaires que vous aviez choisis n'ont pas eu plus tôt reçu les nouveaux ordres qu'il vous a plu de leur donner, qu'ils ont été revoir plusieurs Salles déjà mesurées, et visiter un grand nombre d'emplacemens : ils croient pouvoir dire tous les emplacemens qui semblaient susceptibles de contenir *l'Assemblée Nationale*.

AVANT de vous rendre compte de leurs recherches, il est essentiel qu'ils fixent votre attention sur les dimensions de la Salle où nous sommes en ce moment.

ELLE a 41 pieds de largeur, et 99 pieds de longueur; ces deux dimensions ont été augmentées, quant à la contenance, par la reconstruction des Tribunes qui existaient déjà, et que l'on a reposées presque sans frais.

Ces Tribunes ayant chacune près de 6 pieds de largeur, il se trouve que dans l'état actuel, cette Salle peut être considérée comme ayant effectivement 47 pieds de large, sur 110 pieds de long.

Nous nous sommes transportés au *Panthéon*, situé rue de Rohan. La Salle a 42 pieds de large sur 49 pieds de long; c'est-à-dire, 5 pieds de moins de largeur, et 61 pieds de moins de longueur.

Nous avons été au *Wauxal d'Été*, situé rue de Bondy. Cet emplacement n'a que 27 pieds sur 48; c'est une ellipse comme le précédent. Mais comme il est entouré d'une gallerie qui augmente ses dimensions, on peut évaluer son petit diamètre à 41 pieds, et le grand à 62; c'est-à-dire, 6 pieds de moins de largeur, et 48 pieds de moins de longueur que cette Salle-ci.

On a cru devoir retourner au *Sallon des Tableaux* au Louvre. Cette pièce, fort élevée, seroit peu propre à la voix. Elle a 48 pieds sur 75; c'est-à-dire, 1 pied de plus de largeur, et 35 pieds de moins de longueur.

Le *Val-de-Grace*, Messieurs, est plus grand; il a sous le dôme 52 pieds de diamètre, tandis que nous avons, pour ainsi dire, dans la Salle où nous sommes, deux carrés de même étendue.

Le dôme de l'*Assomption* est plus vaste; il a 70 pieds de diamètre, grandeur absolument insuffisante, d'autant qu'il n'y a aux environs aucune pièce susceptible de contenir vos Bureaux.

Les *Invalides* ont 2 pieds de plus ; c'est-à-dire, 72 pieds de diamètre. Ces dimensions sont encore insuffisantes, à moins que l'on n'occupât les Chapelles qui forment la croix ; mais elles sont extrêmement renfoncées, et il y auroit une partie de l'Assemblée qui n'appercevrait jamais l'autre ; ce qui obligerait, pour la *moindre décision*, d'avoir recours à l'*appel nominal*.

Nous devons ajouter que cet Édifice a 174 pieds de hauteur ; ce qui rendroit physiquement impossible de l'échauffer, et de s'y faire entendre.

Il y a une observation générale à faire sur ces trois derniers emplacemens : c'est que si l'on voulait diminuer la hauteur des dômes par de faux plafonds de toiles tendues au niveau des corniches, le *jour* seroit absolument intercepté, et la hauteur encore immense ; aux Invalides, par exemple, elle seroit de 124 pieds sous corniche.

Nous nous sommes transportés en *Sorbonne*, où l'on nous avait indiqué plusieurs vastes emplacemens.

La Salle des classes, ou de *Théologie*, a 42 pieds sur 63 ; c'est-à-dire, 5 pieds de moins en largeur, et 47 pieds de moins en longueur que celle-ci.

La Salle *des Thèses* a 33 pieds sur 72 ; c'est-à-dire, 14 pieds de large de moins, et 38 pieds de long de moins.

L'Église a 33 pieds sur 84. Nous ne parlons que de la nef, parce que le chœur, qui contient le mausolée, n'est susceptible d'aucune distribution.

Outre l'insuffisance des dimensions de cette nef,

elle a l'inconvénient des dômes, pour l'élévation, le froid et le jour.

La Bibliothèque a 121 pieds de longueur, mais elle n'a que 28 pieds de large; c'est-à-dire, 19 pieds de moins de largeur que cette Salle-ci. L'impossibilité de s'y établir nous épargne la démonstration des embarras coûteux qu'il y auroit pour transporter ailleurs la Bibliothèque de Sorbonne.

Le même inconvénient se rencontrerait, si l'on voulait occuper la *Bibliothèque du Roi*, dont les planchers, d'ailleurs, ne sont pas assez solides aujourd'hui pour soutenir un poids additionel et considérable.

Vos Commissaires, Messieurs, ont été aux *Théâtins*. Cette Église n'a que 30 pieds de largeur utile sur 117 de longueur; les croix réduisent cet emplacement à cette dimension insuffisante.

L'Église *des Augustins* est séparée en deux parties par un *Jubé* de construction; ainsi nous ne parlons que de la nef: elle a 90 pieds de long, sur 40 de large; c'est-à-dire, 20 pieds de moins de longueur, et 7 de moins de largeur.

Nous n'avons eu garde d'oublier l'Abbaye de *Saint-Germain-des-Prés*. Elle présenteroit des ressources pour vos Bureaux. Le *Réfectoire* a 121 pieds de longueur, mais il n'en a que 29 de large; ce qui rend tout établissement impossible en cet endroit.

La Bibliothèque de cette Abbaye est d'une moin-

dre contenance, quoiqu'infiniment plus longue. Elle a 170 pieds de longueur, mais sa largeur n'est que de 25; c'est-à-dire, un peu plus que la moitié de celle-ci.

Nous avons visité l'*Oratoire*. Cette Église, y compris le chœur, n'a que 96 pieds de longueur, et 30 de largeur; c'est-à-dire, 14 pieds de moins en longueur, et 17 de moins en largeur que la Salle, où nous sommes. Il n'y aurait pas de quoi établir des Bureaux.

Sainte-Geneviève nécessiterait la construction d'un mur considérable. Cette Église, et toute autre de la Capitale, présenterait, comme les précédentes, les inconvéniens très-réels, de la hauteur, du froid, de l'écho. Ce serait abuser de vos momens que de vous arrêter plus long-temps sur ce point.

Nous n'avons pas voulu, Messieurs, négliger d'examiner les Salles de Spectacles.

L'Opéra n'a que 40 pieds et demi sur 40 pieds.

Le Théatre François en a 40 sur 43. Ce sont les deux plus grandes Salles de Paris; ainsi, nous ne parlerons pas des petits Spectacles, puisque les plus grands ne peuvent nous contenir. Ils présentent d'ailleurs un inconvénient incalculable, celui de ne point recevoir de jour, et de nous obliger d'y travailler uniquement aux bougies.

Nous ne nous étendrons pas, Messieurs, sur *cinq* emplacemens, d'une très-vaste étendue, mais que nous

avons pensé ne pouvoir vous convenir sous aucun rapport.

Le premier est la *grande-Salle du Palais;* elle a 204 pieds de longueur sur 75 de largeur; mais elle est coupée en deux, dans sa longueur, par un rang de pilliers de 6 pieds 3 pouces d'épaisseur, qui empêcheroient une partie de l'Assemblée de voir l'autre.

Le second est la *Halle au Bled*, qui a 120 pieds de diamètre, mais qui malheureusement aussi, a 120 pieds de hauteur; il y aurait sûrement de grands inconvéniens à affecter ce local à une autre destination dans les circonstances actuelles.

Le troisième est la *Halle aux Draps;* le rez-de-chaussée est divisé en plusieurs magasins. La Salle, située au premier étage, a 48 pieds de large sur 348 de long; mais ce n'est qu'un cerceau de voûte dans lequel il ne serait pas possible de pratiquer aucune gallerie pour les Suppléans, ni pour le Public : cette Salle, au surplus, comme la précédente, est située au milieu du marché le plus fréquenté de Paris.

Le quatrième est le *Cirque du Palais Royal*, qui a 62 pieds de large sur 338 de long.

Enfin, la *Gallerie du Louvre*, qui a 1333 pieds de longueur, et qui n'en a que 30 de large, sans portes ni fenêtres.

Mais, nous ne pouvons passer sous silence les

Écoles de Chirurgie, situées rue des Cordeliers : plusieurs honorables Membres de cette Assemblée nous avoient assuré qu'elles contenoient 1800 places, et cette assertion seule nous a déterminés à examiner cet Édifice avec la plus scrupuleuse attention.

Cette Salle, célèbre pour sa construction, est une portion demi-circulaire, construite en *amphithéâtre*, et garnie de 13 rangs de gradins décroissant progressivement depuis le rang le plus élevé, qui a 98 pieds de développement, jusqu'au rang inférieur qui en a 24. Nous avons mesuré nous-mêmes, le pied à la main, tous ces gradins ; et le résultat très-exact de cette opération nous a donné un développement total de 792 pieds et demi ; de manière qu'en ne supputant les places qu'à raison de 18 pouces chacune, il est impossible de placer dans ce local plus de 528 personnes. Malgré ce motif d'empêchement, nous avons voulu voir les Salles attenantes. L'une a 30 pieds sur 33 ; la plus grande de toutes a 60 pieds sur 18.

Après vous avoir exposé, Messieurs, toutes les mesures *linéaires* des emplacemens que nous avons visités, nous croyons devoir, pour répandre plus de clarté sur notre travail, vous offrir une *Table* de la contenance de ces mêmes emplacemens, dont nous avons carré la *superficie*, en allant des moins grands aux plus étendus.

Ainsi, en n'évaluant ni la Halle au bled, ni la Halle aux draps, ni la Grande-Salle du Palais, ni la Gallerie

du Louvre, ni le Cirque du Palais Royal, nous trouvons:

Que le Panthéon a . (pieds carrés.). .	1505
La Salle de Chirurgie.	1563
La Salle de l'Opéra.	1600
Celle de la Comédie Française.	1720
Le Wauxal d'Été.	2028
Le Val-de-Grace.	2028
La Salle des Thèses en Sorbonne.	2376
La Classe de Théologie.	2646
L'Église de Sorbonne.	2772
L'Oratoire. . . . . r	2880
La Bibliothèque de S. Germain.	3250
La Bibliothèque de la Sorbonne.	3388
Le Réfectoire de S. Germain-des-Prez. .	3500
Les Théâtins.	3510
Le Sallon des Tableaux.	3600
L'Assomption.	3780
Les Invalides.	3888
Les Augustins.	3920
La Chapelle de l'Archevêché où nous sommes.	4059

Sans compter les Tribunes, qui contiennent encore 180 places de Députés, et 200 places pour MM. les Suppléans, les Représentans de la Commune de Paris, et le Public.

D'après le compte que nous venons, Messieurs, d'avoir l'honneur de vous rendre, des dimensions exactes des 24 *plus grands emplacemens* de Paris, nous avons pensé que vous approuveriez le parti que nous avons pris, de faire d'abord abattre la Tribune qui bordait

les fenêtres de cette Salle, et qui interceptait le jour et l'air. En même-temps, pour rendre le local moins incommode, nous avons destiné les deux Tribunes latérales à MM. les *Députés* exclusivement, et nous avons partagé la troisième Tribune en deux parties, dont l'une est réservée à MM. les *Suppléans*, à MM. *les Représentans* de la Commune de Paris, à MM. les *Députés du Commerce et d'Agriculture*, et l'autre partie au Public.

Signé, L'Evêque de Rodez.
Guillotin.
Le Duc d'Aiguillon.
La Poule.
Le Présid. de St.-Fargeau.
Le Marq. de Gouy d'Arsy.
Commissaires.

A Paris, chez Baudouin, Imprimeur de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin St.-Jacques, n°. 31.